

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : ACTIVIT

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Activit

Informations sur la société :

Institut Œnologique de Champagne
Z.I. de Mardeuil BP 25
51201 EPERNAY Cedex

Tel : + 33 (0) 3.26.51.96.00.
Fax : + 33 (0) 3.26.51.02.20.

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Phosphate diammonique / Levures inactivées / Chlorhydrate de Thiamine

N° CAS : 7783-28-0 / - / 67-03-8

N° EINECS : 231-987-8 / - / 200 641 8

Formule : $(\text{NH}_4)_2\text{HPO}_4$ / - / $\text{C}_{12}\text{H}_{17}\text{ClN}_4\text{OS}\cdot\text{HCl}$

3. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

Inhalation : Les poussières peuvent se révéler irritantes pour les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Un contact prolongé peut être irritant. Faible toxicité.

Contact avec les yeux : Irritant mais sans dommage pour les yeux.

Ingestion : Toxicité minime. Irritation de l'œsophage et de l'estomac. Douleurs abdominales.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Déplacer la victime dans un endroit aéré. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés ; laver avant de les réutiliser.

Ingestion : Normalement, pas de secours requis. Si de grandes quantités sont avalées, consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE : ACTIVIT

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Tous les moyens d'extinction sont appropriés.

Moyens d'extinction contre indiqués : Aucun.

Risques particuliers : Le produit chauffé jusqu'au stade de la décomposition dégage des fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore.

Equipements de protection : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter des vêtements de protection complets incluant des bottes, des gants et un tablier en caoutchouc ainsi qu'un appareil respiratoire autonome. Toujours porter une protection oculaire. Maintenir à distance les personnes non indispensables.

Précaution pour la protection de l'environnement : Garder hors des égouts, des bassins d'orages, des eaux de surface et de la terre.

Méthode de nettoyage : Balayer et pelleter le produit dans des conteneurs à déchets propres et secs et couvrir.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter de respirer des poussières. Prévenir le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les conteneurs, même vides, retiennent des résidus et vapeurs. Toujours suivre les avis de danger et manipuler les conteneurs comme s'ils étaient pleins.

Stockage : Entreposer dans un endroit tempéré, sec et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites tolérables (TLV) : Pas de valeurs établies.

Contrôle technique : Assurer une ventilation locale mécanique à même de maintenir les émissions de poussière aussi basses que possible.

Protection respiratoire : Appareil respiratoire.

Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Protection de la peau : Vêtement de protection avec des bottes en caoutchouc.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE : ACTIVIT

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Aspect : Cristaux blancs anhydres.

Odeur : Sans

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique : Stable.

Conditions à éviter : Humidité, Température.

Matière à éviter : Magnésium, acide forts, bases fortes.

Produits dangereux de décomposition : Fumées toxiques d'ammoniac et oxyde de phosphore.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Irritant pour les muqueuses.

Contact avec les yeux : La poussières peut être irritante.

Contact avec la peau : Irritant uniquement après un contact prolongé.

Ingestion : Pas d'effets identifiés.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Le phosphate provoque la croissance des algues et peut entraîner une dégradation de la qualité de l'eau.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination : Disposer le produit contaminé et les matières utilisées pour le nettoyage du déversement ou de la fuite en conformité avec les exigences requises pour cette matière.

Emballages contaminés : Voir les réglementations en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ne rentre pas dans une classification relative aux réglementations sur le transport.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE : ACTIVIT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette substance n'est pas considérée comme matière dangereuse incluse dans l'annexe 1 de la Directive CEE 67/548.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur la réglementation tant nationale que communautaire.

Le produit ne doit être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés, sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.